

Association Les AMIS DE TOUS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

15 Mars 2018

48, Rue Traversière, 75012 PARIS

Nous sommes réunis aujourd'hui pour statuer sur les comptes 2017 à l'occasion de notre Assemblée Générale Ordinaire qui sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire nécessitée par la reprise des activités des Amis de Tous par une autre association.

Présents : 14

Représentés : 37

Rapport moral Exercice 2017

(présenté par Florence Mille-Bardsley, Présidente)

Depuis 35 ans, les Amis de Tous viennent en aide aux plus démunis dans différents pays de notre planète ! Tout a commencé avec Elisabeth Donaldson, à qui je voudrais rendre ici un ultime hommage et exprimer admiration et reconnaissance pour son œuvre. L'association caritative qu'elle a fondée en 1981 grâce à son énergie, ses compétences, son enthousiasme, son dévouement sans limite, a lancé un grand mouvement de solidarité avec nombre de pays en difficulté ! Elisabeth nous a quitté en 2002 et depuis, la majorité des bénévoles qui l'entourait a constitué une équipe soudée, permettant ainsi la poursuite des actions qu'elle avait initiées.

Je voudrais pouvoir énumérer le nombre de médicaments et de vêtements triés, de colis soigneusement confectionnés au local de la rue Devéria par Madeleine Josien, Paulette Tyrode et Marie Françoise Aubin, ou énumérer tous les projets menés répondant aux besoins de santé ou d'éducation de nos correspondants en Haïti, en Éthiopie, en Égypte et Madagascar

Toute ma reconnaissance s'adresse aussi aux membres du bureau et du CA, Jacques Broche, Heidi Froissart, Margarita Ruiz, Jane Jouzeau, Michel Morlet et David Nicolas, ainsi que Odile Baguet et Genviève Bayle qui nous ont quitté, pour leur présence, leur soutien fidèle et amical, ainsi qu'à Monique Sapy et Évariste Lefevre pour leur contribution à la confection de la Lettre des Amis de Tous. Nous pensons à tous ceux qui nous ont quitté et qui ont participé activement à notre association, entre autres le pasteur de Luze, le pasteur Lauverjat, le père Joel Morlet . Notre travail pendant 16 ans dans un esprit d'équipe, de dialogue et de confiance restera longtemps gravé dans ma mémoire.

En 2017, nos activités se résument ainsi :

Les sœurs d'Égypte, sœur Odile et sœur Charlotte poursuivent leur mission dans un climat tendu et difficile ; nous pensons à elles.

Sœur Margaret, en Éthiopie prend soin des orphelins du sida qui habitent près de sa communauté. Nous avons pu l'aider à les équiper de vêtements et de livres scolaires.

Nous avons apporté notre participation, comme chaque année, aux dépenses de la cantine pour les enfants de l'école dont s'occupent les sœurs de Mamré, à Madagascar.

En Haïti, le Centre d'Apprentissage des Baradères, pour des besoins d'équipements, et la cantine de l'école du centre St Joseph des Gonaïves ont pu bénéficier d'un soutien financier régulier.

Je ne peux, pour raisons personnelles, continuer à présider notre association ; et si la tristesse m'habite en cette étape décisive de la vie des Amis de Tous, je ne peux que me réjouir des perspectives que nous permettent d'envisager Alfred Blanchet et l'association SOS Enfants et nous les remercions de leur accueil chaleureux. Ainsi les Amis de Tous continueront à être présents en Haïti et à Madagascar dans l'esprit d'amitié et de partage auquel Elisabeth tenait tant.

C'est dans ce but, que nous encourageons vivement nos donateurs de soutenir désormais par leurs dons à SOS Enfants, nos actions dans ces deux pays, et nous les en remercions sincèrement ! c'est grâce à eux que les Amis de Tous continueront à vivre !

Résolution : L'Assemblée approuve à l'unanimité



Rapport financier Exercice 2017

(présenté par Jacques Broche, vice-président, d'après le bilan établi par Margarita Ruiz, trésorière)

Nombre d'adhérents : 70

Recettes 8 405 euros

Elles ont malheureusement diminué de moitié par rapport à l'année 2016 qui avait bénéficié de dons exceptionnels et du bénéfice d'un concert.

Les cotisations s'élèvent à 1 320 euros et ont diminué de 200 euros par rapport à l'année 2016.

Dépenses 12 673 euros

Malgré cette diminution des recettes, nous avons maintenu le volume de nos virement pays, soit 11 000 euros contre 11 500 en 2016.

Les frais de fonctionnement ont doublé passant de 795 à 1 456 euros; l'explication tient au fait que nous avons payé deux années de frais d'assurance, la compagnie ayant oublié le prélèvement de 2016. Les locations de salle font l'objet de chèques de caution qui seront annulés .

Le total de notre trésorerie s'élève à 7 920,26 euros au 31.12. 2017

Résolution : L'Assemblée approuve à l'unanimité

Bilan 2017

Amis de Tous BILAN DU 31/12/16 AU 31/12/17			
<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Dons pour Pays désignés	2 010,00	Virements Pays	11 000,00
Dons tous Pays	5 075,00	Frais bancaires sur virements	217,00
Cotisations	1 320,00	Frais fonctionnement	1 456,38
TOTAL	8 405,00	TOTAL	12 673,38

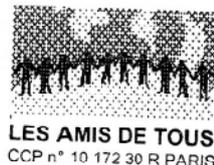
<u>Frais de fonctionnement</u>	
Assurances	523,21
Frais d'envoi du bulletin	206,98
Frais d'impression du bulle	398,39
Frais de bureau	75,30
Loyer Local	0,00
Location salles	252,50
Téléphone	0,00
Edf	0,00
TOTAL	1 456,38

<u>Virements Pays</u>			
Haiti	Gonaives	3 000,00	Cantine
Haiti	Baraderes	4 000,00	Centre d'Apprentissage
Madagascar	Mamre	1 000,00	Cantine
Egypte	Alexandrie	500,00	Mat. Garderie Soeur Charlotte
Egypte	Alexandrie	500,00	Ateliers Soeur Odile
Ethiopie	Nazareth	2 000,00	Orphelins Soeur Margaret
TOTAL		11 000,00	

Trésorerie solde au 31/12/17

CCP	1 690,91	
CCP livret	3 234,02	
BNP	228,25	
BNP livret	2 767,08	
TOTAL BQUES	1 919,16	6 001,10

7 920,26



Association Les AMIS DE TOUS
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
15 Mars 2018
48, Rue Traversière, 75012 PARIS

Présents : 14

Représentés : 37

Suite à la décision du Conseil d'Administration, réuni le 15 mars 2018 ,

- de dissoudre l'association loi 1901, (N° W751066546)

LES AMIS DE TOUS

dont le siège social se situe 35, rue Marcel Bontemps, 92100 Boulogne-Billancourt

- et de transférer son activité en Haïti et à Madagascar, ainsi que l'actif dont elle dispose

à l'association **SOS Enfants**

8, rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.

L'Assemblée Générale est appelée à donner son accord.

Cette dissolution interviendra le 15 juin 2018.

La présidente Florence Mille-Bardsley et le vice-président Jacques Broche seront chargés de la liquidation.

L'Assemblée donne son accord à l'unanimité sur les 2 résolutions votées.

Florence Mille-Bardsley, Présidente

Alfred Blanchet , et Christel Rocheteau étaient présents à notre Assemblée .

Alfred Blanchet nous dit l'importance de travailler en partenariat avec les responsables locaux , de permettre aux jeunes d'avoir les moyens de construire leur avenir, « d'aider sans assister », et de rechercher les causes des difficultés que rencontrent les personnes sur place.

Christel Rocheteau nous fait part de son voyage en Haïti où elle a pu rencontrer sœur Renée des Gonaïves apprécier son travail et faire le point sur les besoins du Centre.

SOS Enfants est adhérent à la Voix de l'Enfant. Leur site web est www.sosenfants.org

SOS Enfants a été fondée en 1982 , comme les Amis de Tous !

Les deux associations sont confrontées à des situations d'urgence mais aussi à des actions de développement.

Elles partagent l'objectif d'un monde plus juste et plus solidaire .

SOS Enfants développe ses activités dans plusieurs pays d' Afrique et aussi en Haiti où , dès les années 90, partiront plusieurs containers chargés de colis avec médicaments, matériel scolaire , et des produits de première nécessité qui participeront au soutien que Les Amis de Tous apporteront à sœur Anne-Camille pour équiper le Centre saint Joseph des Gonaives ou à sœur Desil pour l'hôpital des Baradères.

On se rappelle aussi : en 2004, le cyclone Jeanne ravage les Gonaives ; SOS Enfants et les Amis de Tous agissent ensemble pour la reconstruction du Centre envahi par la boue .

Pendant plusieurs années, les bénévoles de la rue Devéria apporteront des médicaments, soigneusement triés au local de SOS Enfants!

Florence Mille-Bardsley rejoint maintenant l'équipe du Conseil d'Administration de l'association SOS Enfants , afin de travailler en bonne collaboration au soutien que nous continuerons d' apporter à nos destinataires en Haiti et à Madagascar .

Grâce à votre fidélité, vous pourrez, chers donateurs , toujours participer à l'amélioration des conditions de vie des enfants des Gonaives, des Baradères ou de l'école des sœurs de Mamré .

Vous trouverez ci-joint les différentes modalités pour verser votre don en précisant bien **l'affectation du don à AMIS DE TOUS**

soit par chèque libellé au nom de SOS Enfants et adressé à notre siège social

SOS Enfants

8 rue du Château des Rentiers

75013 PARIS

soit par virement sur notre compte dont vous trouverez le RIB ci-joint.

Dans le motif du virement, portez tout simplement la mention de votre nom, tel que nous le connaissons, pour la bonne gestion comptable du don.

Vous pouvez également opter pour le **prélèvement automatique**, pour cela, il suffit de nous renvoyer le formulaire d'autorisation que vous trouverez en pièce jointe à ce message et de le renvoyer à notre siège social, accompagné d'un RIB , par mail ou par la poste.

SOS Enfants • Mandat de prélèvement européen SEPA

Merci d'imprimer et de retourner ce formulaire au bénéficiaire en joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) :

SOS Enfants • 8 rue du Château des Rentiers • 75013 Paris

Identifiant Créancier SEPA **FR43ZZZ438064**

Référence Unique de Mandat **SOSEnfantsParr.**

Je soussignée(e) : M. Mme M. Mme Mlle

Nom Prénom
Adresse
C.Postal Ville
Pays
Email

autorise **SOS Enfants** à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte du montant de mon soutien mensuel, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de **SOS Enfants**.
Je pourrai faire suspendre ce mandat par simple demande à ma banque **après en avoir informé SOS Enfants**.

Coordonnées du compte à débiter :

IBAN
Numéro d'identification international du compte - IBAN (International Bank Account Number)
BIC
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Prélèvement Récurrent / Répétitif

J'autorise **SOS Enfants** à faire prélever sur le compte ci-dessus les sommes correspondant à mon soutien mensuel :

Don **Parrainage** Lieu du parrainage ou affectation du don :

Ces prélèvements européens SEPA seront effectués à échéance du 5 de chaque mois pour un montant de :

10€ **15€** **20€** **30€** **autre** €

Fait à le Signature

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document disponible auprès de votre banque. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.